ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Souveraineté énergétique - approvisionnement en uranium

Question écrite n° 14625

Texte de la question

Mme Joëlle Mélin interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour sécuriser les approvisionnements en uranium. En particulier, comment M. le ministre prévoit-il de naviguer dans ce paysage complexe, où l'uranium, essentiel pour l'indépendance énergétique du pays, devient un enjeu géostratégique majeur, notamment face à la politique d'investissement active de la Chine (aujourd'hui la troisième puissance en matière de demande derrière les États-Unis d'Amérique et la France et représente 12 % de la demande mondiale d'uranium. Ses besoins sont estimés à plus de 11 000 tonnes en 2023 et devraient atteindre les 40 000 tonnes d'ici 2040) dans les ressources d'uranium en Afrique et ailleurs ? En effet, l'engouement mondial pour l'énergie nucléaire propulse le prix de l'uranium, dont l'offre est victime des tensions géopolitiques. Une flambée des prix qui risque d'alourdir tout particulièrement la facture de la transition énergétique de nombreux pays en développement ayant misé sur le nucléaire. En raison d'une forte demande sur les marchés, le prix de l'uranium a franchi le 25 novembre 2023 un premier palier non atteint depuis 15 ans de 80,75 dollars la livre (453 grammes). Le 20 janvier 2024, c'est un pic historique de 106 dollars qui est franchi. L'uranium issu de mines représente 90 % de l'uranium à destination du nucléaire civil dans le monde. Le reste des approvisionnements provient de sources secondaires, principalement issues d'uranium. Aussi M. le ministre comprendra que pour Mme la députée et pour le Rassemblement national, cette préoccupation au regard de l'augmentation de la demande mondiale en uranium est importante et que la France, en tant que l'un des principaux utilisateurs de l'énergie nucléaire, doit assurer la continuité et la sécurité de ses approvisionnements. Elle lui demande quelle est donc la stratégie du Gouvernement pour garantir l'accès à cette ressource stratégique dans un contexte international de plus en plus compétitif et incertain.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif à ce que la sécurité de l'approvisionnement en uranium du parc nucléaire français soit assurée de manière résiliente. Celle-ci s'appuie en particulier sur une stratégie d'approvisionnements diversifiés, tant en matière d'origine géographique de l'uranium que de fournisseurs. Par ailleurs, la stratégie de mono-recyclage des combustibles nucléaires usés, mise en place en France comme première étape avant l'utilisation par des réacteurs à neutrons rapides de substances issues des réactions nucléaires qui ne sont actuellement pas valorisées de façon industrielle, est de nature à répondre aux objectifs d'indépendance et de souveraineté énergétique dès lors qu'elle offre un potentiel de réduction de 10 % du besoin français d'uranium naturel grâce à la filière du combustible MOX (mélange d'oxydes) et de 15 % grâce à la filière du combustible à l'uranium de retraitement enrichi, soit un total de 25 % de réduction. Ces économies réduisent d'autant l'exposition de la France aux aléas géopolitiques et pourraient s'avérer précieuses dans l'hypothèse d'une croissance mondiale de la demande en combustible, tirée notamment par la Chine. Cette stratégie contribue également à réduire les impacts environnementaux du secteur nucléaire, au développement économique des territoires d'implantation des usines et à la balance commerciale française.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QE14625

Données clés

Auteur : Mme Joëlle Mélin
Circonscription : Bouches-du-Rhône (9e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14625
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 janvier 2024, page 577
Réponse publiée au JO le : 11 juin 2024, page 4769